



Comités régionaux Fonjep 2026-2029 Élection des délégués et suppléants

Lettre du président du Fonjep aux membres des comités régionaux Fonjep

Madame, Monsieur,

Les mandats de vos délégués régionaux et leurs suppléants arrivent à leur terme le 31 décembre 2025. Il est maintenant temps de leur permettre de passer la main ou de renouveler leur candidature.

Le nouveau cadre général d'action des comités régionaux Fonjep 2026-2029 a été voté par le conseil d'administration du Fonjep le 16 octobre dernier. Le mandat de délégué régional Fonjep est essentiel, car il permet d'animer localement le dialogue avec l'État et les collectivités, de proposer des temps d'échange sur des enjeux clés et de soutenir la réflexion stratégique du secteur grâce à des outils et des expérimentations. Comme vous le verrez sur la page d'information dédiée à ces élections sur notre site, deux webinaires vous sont proposés pour poser toutes les questions qui vous permettront de décider si vous souhaitez candidater.

Afin de renforcer le dialogue entre les services déconcentrés de l'État, les collectivités et les associations de jeunesse et d'éducation populaire (JEP), le conseil d'administration du Fonjep souhaite que l'animation des comités régionaux soit effective sur l'ensemble du territoire national et qu'elle contribue ainsi au développement de la vie associative locale (13 régions métropolitaines et 3 régions des territoires ultramarins : Guadeloupe, Martinique et La Réunion).

Les conditions pour candidater à un poste de délégué.e ou de suppléant.e restent inchangées : les associations candidates doivent bénéficier d'un poste Fonjep en 2025 et être adhérentes ou affiliées (*) au Fonjep en 2025. Sont éligibles les listes qui proposent un.e délégué.e et un.e suppléant.e.

Le conseil d'administration mandate la commission territoires coprésidée par Dominique GARET, vice-président du Fonjep au titre de la Fédération des centres sociaux de France, et Salim DIDANE, administrateur du Fonjep au titre du MRJC pour initier les assemblées électives de ces comités.

La déléguée générale Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI, en lien avec la commission territoires, mettra en place la procédure électorale et la désignation des délégués et suppléants sur les territoires, puis accompagnera la mise en place de ces nouvelles délégations.

Vous êtes donc conviés à une assemblée électorale en visioconférence qui rassemblera l'ensemble des adhérents de votre région (affiliés à une fédération, ou adhérents individuels) et les bénéficiaires d'un poste Fonjep.

Vous trouverez toutes les informations utiles (dates, ordre de jour, appel à candidatures, dates de webinaires, formulaire d'inscription, modalités de vote, document cadre, etc.) sur cette page du site du Fonjep : <https://www.fonjep.org/comites-regionaux-elections-2026>

En espérant que ces élections mobiliseront largement, et que ces assemblées seront riches en réflexion et en échange, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations cordiales.

Patrick CHENU
Président du Fonjep



** Sont affiliées les associations dont la tête de réseau est adhérente au Fonjep.*